



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

machines et équipements

Question écrite n° 85428

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les préoccupations des salariés de l'entreprise Calor de Pont-Évêque, commune de sa circonscription, face à la concurrence asiatique, notamment en matière de fabrication d'appareils électroménagers. La production d'appareils électroménagers est une activité importante dans le département de l'Isère, qui emploie des centaines de personnes. Son succès repose sur un savoir-faire et la qualité de ces produits. Or cette activité est de plus en plus concurrencée par la production asiatique grâce à des faibles coûts de main-d'oeuvre. Le groupe SEB, auquel appartient Calor, vient d'annoncer la fermeture de plusieurs sites en France. Les salariés lui ont fait part de leur inquiétude concernant leur avenir. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer la politique du Gouvernement face à la concurrence de ces pays afin d'éviter des conséquences sociales et économiques dramatiques pour le département de l'Isère et l'industrie nationale.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85428

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2006, page 1459